

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

CALENDRIER «Randonnée route » F.F.C. 2025

Date limite de retour : 31 octobre 2024 - I.monzo@ffc.fr

(A retourner par l'intermédiaire du Comité Régional du lieu de l'épreuve)

N° de l'épreuve :	N° d'affiliation du club:	
Titre de l'épreuve:		
Date 2024 :	Date 2025 :	
Nom de la structure organisatrice :		
Responsable de l'épreuve : (si différent du président)		
Adresse :		
Téléphone :	Email :	

## Les étapes pour l'inscription de mon épreuve au calendrier FFC :

- 1 Je remplis et signe le présent document et le transmets au comité régional (CR) de mon lieu d'épreuve pour signature. Dès retour du CR, je transmets ce document par mail à <u>l.monzo@ffc.fr</u> ou par voie postale, à la FFC, à l'attention de Laetitia Monzo, 1 rue Laurent Fignon, 78180 Montigny-Le-Bretonneux.
- 2 Je règle mon épreuve par chèque ou virement selon les montants liés au nombre de jour de course
- 3 Le comité régional du lieu de mon épreuve me délivre mon attestation d'assurance
- 4 Mon épreuve se trouve au calendrier fédéral et sur les supports de communication associés aux épreuves de masse

## - Pour une inscription au calendrier FFC :

- 125 € : droits d'assurance par jour de course, réglés à la FFC
- 155 € : droits au comité régional (pas de supplément pour des jours de courses supplémentaires)

Mon épreuve se déroule sur (remplir le nombre de jours de course et le montant de mon inscription) :

- + 155 € (montant à reverser au comité régional du lieu de mon épreuve)

- Ma structure n'est pas affiliée à une structure FFC : possibilité d'une convention (100 € en supplément, réglés à la FFC)

- Toute affiliation induit un tarif préférentiel d'au moins 5 euros entre licencié(e) FFC et non licencié

Signature et Cachet du Club

Signature et Cachet du Comité Régional (du lieu de l'épreuve)